



**APLS**

Association  
des propriétaires  
du lac des Sittelles

WWW.lac-sittelles.org

## À la croisée des chemins



### **Chemins municipaux, chemins privés entretenus et non entretenus par la municipalité**

Plusieurs personnes se demandent quelles sont les différences entre des chemins municipaux et des chemins privés entretenus ou non. Monsieur Pierre Henrichon, conseiller municipal, nous a préparé le document suivant pour nous aider à mieux comprendre ces terminologies et ce qui en découle.

## Réseau routier d'Austin

Le réseau routier d'Austin compte 132,1 km de routes, rues et chemins, dont :

- 57,3 km municipal

- 53,3 km privé
- 21,5 km provincial (la Route 112 et les chemins Nicholas-Austin, Cooledge et Fisher)

Il est à noter que dès qu'un chemin relie deux municipalités ou plus, il devient la responsabilité du Ministère des Transports.

Ainsi, la municipalité est directement responsable de l'entretien et du déneigement de tous les chemins dont elle est propriétaire, c'est-à-dire 57,3 km de chemins.

## Situation au Lac des Sittelles



## Chemins privés

Quant aux 53,3 km de chemins privés, la municipalité en entretient environ 20 kilomètres, dont plus de la moitié – 11,29 km – se trouve sur le territoire du domaine du Lac des Sittelles.

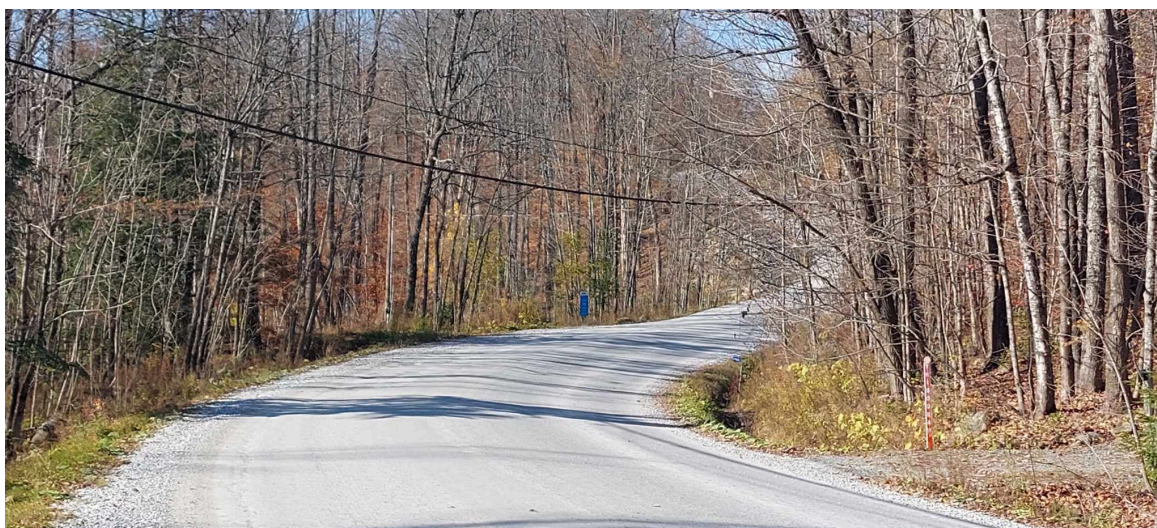
**On appelle ces chemins, qui demeurent privés, “chemins de tolérance” parce qu’ils sont entretenus par la municipalité en vertu d’une entente avec les résidents ayant une propriété sur ces chemins.** Les frais d’entretien sont assumés entièrement par ces résidents. On estime que les frais annuels de déneigement et d’entretien hivernal de ces 11,29 km de chemins atteignent 180 000 \$.

Il est à noter que la municipalité n’est nullement obligée d’assumer l’entretien de ces chemins. Mais cela présente un avantage : les frais sont indiqués sur le compte de taxes municipales. La prise en charge par la municipalité assure que tous les résidents paient leur quote-part puisque le non-paiement d’une taxe peut entraîner la mise aux enchères juridiques de la propriété. Dans le passé, avant que la municipalité ne prenne en charge l’entretien de ces chemins, plusieurs propriétaires négligeaient ou refusaient de payer ces frais.

**Il convient de mentionner qu’il y a plus que 11,29 km de chemins privés au Lac des Sittelles. Ces chemins ne sont pas entretenus par la municipalité.** Normalement, il appartient aux résidents de ces chemins d’assumer et la gestion et les frais de leur entretien. La plupart de ces chemins sont non carrossables et donc non entretenus.

**En résumé : plus de la moitié des chemins privés à Austin se trouve dans notre domaine. Il en coûte presque 1 300,00 \$ par année à chaque résident de ces rues en frais d’entretien hivernal et estival.**

**Pour en savoir plus**



**Sur la question des chemins privés entretenus par la municipalité :**

Lien pour consulter le document  
Chemins privés entretenus par la municipalité

**Sur les chemins non conformes et non entretenus au Lac des Sittelles.**  
Vous trouverez les cartes montrant les rues à la suite des règlements

Lien pour consulter le document  
Sur les chemins non conformes et non entretenus au Lac des Sittelles

Brigitte Baron  
Communications, bénévole



**APLS**

Association  
des propriétaires  
du lac des Sittelles

[WWW.lac-sittelles.org](http://WWW.lac-sittelles.org)

**APLS**

1, rue du lac des Sittelles, J0B 1B0, Austin

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

